

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Arts, lettres, langues, sciences humaines
et sociales

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 27/09/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017 sur la base d'un dossier déposé en mai 2017

Présentation du champ

Le champ *Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales* (ALLSHS) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) tel que redéfini rassemble, d'une part, l'ensemble des formations de l'établissement en arts, lettres et langues (ALL) et en sciences humaines et sociales (SHS) et, d'autre part, les quatre masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) rattachés à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Le champ ALLSHS regroupe donc deux composantes (UFR LSH et ESPE) et propose désormais 10 licences, 3 doubles licences, 3 licences professionnelles (LP) et 16 masters (dont les 4 masters MEEF). Aux 8 licences déjà existantes s'ajoutent 2 créations : *Arts du spectacle* et *Sciences de l'éducation*. Les doubles licences (*Lettres-allemand, Histoire-allemand, Histoire-Lettres classiques*) sont également des créations. Aux licences professionnelles présentes dans le champ lors de l'évaluation du bilan s'est ajoutée la formation *Bois et ameublement (Création et design du cadre de vie)* auparavant intégrée au champ *Sciences, technologies, ingénierie*. Les 12 masters (outre les masters MEEF : *Premier degré* et *Second degré*, d'une part, *Encadrement éducatif* et *Pratique et ingénierie de formation*, d'autre part) procèdent pour la plupart de la transformation d'anciennes spécialités en mentions : *Géopolitique, Histoire, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Sciences du langage, Lettres et humanités, Urbanisme et aménagement, Psychologie sociale du travail et des organisations* et enfin *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*. On compte en outre trois créations : *Arts de la scène et du spectacle vivant, Patrimoine et musées, Langues et sociétés*. Le master *Musicologie*, qui était intégré au master *Arts* cohabilité avec l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), a en outre pleinement réintégré l'URCA.

Les formations sont dispensées à l'université de Reims, au centre universitaire de Troyes, mais aussi au lycée Charles de Gaulle de Chaumont (LP *Métiers du design*), dans les établissements partenaires de Charleville-Mézières (Institut international de la marionnette) et de Châlons-en-Champagne (Centre national des arts du cirque), pour la licence *Arts du spectacle*, ou encore à l'Institut d'Aménagement des Territoires, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims (IATEUR).

Le champ ALLSHS représente 23 % des étudiants de l'URCA (soit 5 818 sur un total de 25 684). Certaines de ses spécialités se distinguent nettement au sein de la nouvelle Région en raison de leur forte spécificité. C'est le cas des masters de psychologie (notamment le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*), *Géopolitique* ou *Arts de la scène et spectacle vivant* avec le parcours *Cirque et marionnette*. On peut aussi citer la licence *Arts du spectacle*, ou les licences professionnelles *Métiers du design* et *Bois et ameublement*, en lien avec des structures régionales originales, comme le Centre National du Graphisme de Chaumont ou le Centre National des Arts du Cirque et l'Institut International de la Marionnette.

Avis sur la cohérence du champ

Le champ est désormais clairement défini et ses contours sont en adéquation avec son intitulé. Les mentions de licence couvrent l'ensemble des domaines attendus : lettres (classiques et modernes), langues (LLCER, avec trois parcours : *Allemand, Anglais* ou *Espagnol*) avec, de surcroît, un cursus langues étrangères appliquées (LEA) et l'existence de cours à orientation « FLE » (enseignement du français langue étrangère) dans le parcours *Lettres modernes* de la mention *Lettres* ; musicologie et arts du spectacle pour le domaine des arts ; philosophie, histoire, géographie, psychologie et sciences de l'éducation pour les SHS. Les doubles licences conjoignent, quant à elles, lettres, langues et / ou sciences humaines. Enfin, les trois licences professionnelles (LP) ciblent efficacement les métiers du livre et du *design* – que ce soit dans le domaine du graphisme et de l'édition ou du cadre de vie (*Bois et ameublement*) – dans un environnement culturel et socio-économique très stimulant.

Pour ces licences (hormis les LP, dont les débouchés sont plus immédiats), la poursuite d'études est assurée soit par un master MEEF (à l'exclusion toutefois de la musicologie, dont le principal débouché reste pourtant l'enseignement), soit par des mentions de masters qui offrent des formations qui combinent le plus souvent recherche

et préprofessionnalisation, avec une préparation diversifiée aux métiers de l'enseignement, de la recherche, de la création, mais aussi en entreprise ou dans diverses institutions culturelles, ou encore aux métiers de psychologue (conformément à la loi du 25 juillet 1985), ou de la communication numérique en contexte multilingue (parcours *Gestion multilingue de l'information* du master *Sciences du langage*, notamment).

Dans le dispositif global des cinq champs constitutifs de l'URCA (voir plus bas), l'identité du champ ALLSHS est désormais plus claire.

Le champ ALLSHS s'appuie sur sept unités de recherche, qui sont toutes des équipes d'accueil (EA) qui recouvrent les différents domaines disciplinaires et scientifiques du champ (histoire, littérature, langues, aménagement et géographie politique, cognition, santé et socialisation, emplois et professionnalisations) : le Centre d'études de recherche en histoire culturelle (CERHIC, EA 2616), le Centre de recherche interdisciplinaire sur les modèles esthétiques et littéraires (CRIMEL, EA 3311), le Centre interdisciplinaire de recherche sur les langues et la pensée (CIRLEP, EA 4299), le laboratoire sur l'aménagement et la géographie politique (Habiter, EA 2076), le centre Cognition, Santé, Socialisation (C2S, EA 6291) – pour les psychologues –, le Centre d'études et de recherches sur les emplois et les professionnalisations (CEREP, EA 4692), et le GEGENAA (Groupe d'Etude sur les Géomatériaux et les Environnements Naturels Anthropiques et Archéologiques, EA 3795). Ces équipes nourrissent une partie des séminaires ou des programmes de licence par les thématiques qu'elles explorent, puisque les enseignants-chercheurs qui effectuent leurs recherches dans ce contexte diffusent en parallèle leurs savoirs et leurs expériences dans leur enseignement. Elles accueillent les étudiants et favorisent leur regard critique (par exemple, en intégrant des comptes rendus de colloques dans l'évaluation). Les écoles doctorales (ED) *Sciences de l'homme et de la société* (SHS) et *Sciences, technologies et santé* (STS) viennent en appui à ces recherches. Le projet prévoit en outre l'intégration de l'ED ABIES (*Agriculture, alimentation, biologie, environnement, santé*) pour conduire des recherches en sciences géographiques. L'environnement recherche est donc diversifié, cohérent et stimulant.

D'autre part, le riche environnement socio-économique et culturel est exploité avec pertinence et des conventions formalisent la programmation de stages (souvent obligatoires et inclus dans les maquettes). L'ensemble du champ est concerné : Le Centre Hospitalier Universitaire est partenaire des formations en psychologie ; le conservatoire à rayonnement régional de Reims est partenaire de la licence *Musicologie* ; le Centre National des Arts du Cirque et l'Institut International de la Marionnette (IIM) sont partie prenante dans la formation en *Arts du spectacle* ; le Centre National du Graphisme de Chaumont accueille la LP *Métiers du design*. Ces partenariats mettent en lumière de façon très concrète les « niches » qui caractérisent l'URCA en matière de formations. Mais on regrette que certaines formations (les LP en particulier) réduisent de façon excessive la part des intervenants universitaires : on compte un professeur des universités (PR) et un maître de conférences (MCF) pour 14 % des enseignements dans la mention *Métiers du design*, par exemple ; il y a un seul enseignant-chercheur dans l'équipe d'intervenants de la LP *Bois et ameublement*, que sa configuration apparente plutôt à une « LP de lycée ».

L'offre de formation de l'université est structurée en cinq champs clairement identifiés : *Biologie, agrosciences, environnement* (BASE), *Droit, économie, gestion, sciences sociales* (DEGSS), *Sciences, technologies, ingénieries* (STI), *Santé et sport* (S&S). Elle a pour ambition de couvrir des domaines au périmètre cohérent et représentatif. Le présent projet remplit cet objectif en complétant le pôle auparavant déficient des Arts, mais aussi en rendant plus lisible l'offre de l'ESPE, dont le spectre disciplinaire large se trouve en réalité à l'intersection des différents champs structurant l'université, grâce à la promotion du secteur des sciences de l'éducation, qui a fait l'objet d'une mutualisation en master MEEF et de la création d'une licence spécifique, dont le calendrier de mise en œuvre est cependant curieux (L3 en 2018, puis L1 en 2019, et enfin L2 en 2020).

Au niveau de l'UFR LSH, une structuration en trois pôles thématiques (Arts du spectacle et patrimoine, Langues appliquées, Humanités et sociétés) accroît la visibilité de l'ensemble et facilite la politique des mutualisations opérées par pôle, via une structure en portail en 1^{ère} année, suivie d'une spécialisation progressive. Les formations de l'ESPE, quant à elles, représentent un quatrième pôle : Sciences de l'éducation et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, qui favorise également la mutualisation des enseignements et les passerelles.

Depuis la dernière évaluation du bilan des formations par le Hcéres le champ s'est clairement restructuré en comblant le déficit dans le domaine des Arts, auparavant réduit à la seule formation en musicologie. Le pôle Arts du spectacle et patrimoine repose désormais sur trois formations, ce qui le légitime pleinement. La licence de musicologie trouve un possible prolongement d'études avec la réintégration à part entière d'un master *Musicologie* dans l'établissement ; une licence *Arts du spectacle* est créée, avec une poursuite motivée et originale dans le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* et ses deux parcours (*Cirque et Marionnette* et *Théâtre et scène*) ; une mention de master *Patrimoines et musées* (avec deux parcours : *Valorisation patrimoine textuel, création éditoriale et design numérique, Patrimoine et médiation culturelle*). Néanmoins, la licence *Musicologie* ne devrait pas être reconduite en l'état, compte tenu de l'existence de trois parcours aux effectifs faibles, voire très faibles. Quant au master correspondant, il propose une organisation (mutualisation des deux années) qui ne correspond pas aux attendus d'un master.

La précédente offre de formation souffrait en outre d'un manque d'unité flagrant des différentes spécialités dans les mentions de master, construites à partir de regroupements disciplinaires parfois artificiels. La transformation concertée de plusieurs de ces anciennes spécialités en mentions donne plus de lisibilité et de cohérence aux formations : c'est le cas, par exemple, de la création d'un master *Urbanisme et aménagement* (issu d'un ancien master *Urbanisme, environnement, aménagement* disparate) ; de la restructuration de l'ancien master LLCE dont les spécialités s'autonomisent (*Lettres et humanités* avec deux parcours – *Lettres et Philosophie* –, mention LLCER *Monde anglophone*, mention *Langues et sociétés*, qui vise des métiers dans les services commerciaux des entreprises et organismes français et étrangers (art et culture) ayant une activité à l'international). Ce double effort de création et de restructuration permet globalement de proposer des formations complémentaires et ciblées, aux contours pertinents.

La restructuration des formations en langues est plus discutable : la création des doubles licences *Histoire-allemand*, *Lettres-allemand* permet certes de diversifier les perspectives professionnelles, mais le gain d'attractivité lié à l'ouverture de ces deux doubles licences en plus d'un parcours type maintenu dans la licence LLCER est à surveiller, compte tenu des effectifs dans cette discipline et devra faire l'objet d'un bilan d'étape.

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

La structuration de l'UFR LSH en trois pôles rend possible et fonctionnelle l'existence de portails et de passerelles à l'intérieur de chaque périmètre, de façon cohérente et lisible en licence. Les mentions de master présentent elles aussi d'importantes mutualisations – qui peuvent aussi exister, le cas échéant, entre plusieurs composantes. Mais une mutualisation mal pensée peut devenir un handicap : la mutualisation annoncée du M1 et du M2 dans la mention *Musicologie* n'est pas conforme aux attendus d'un master. Le master MEEF *Encadrement éducatif* offre, quant à lui, une mutualisation de parcours à hauteur de 80 %, ce qui est également contre productif

Les équipes pédagogiques interviennent donc dans plusieurs formations.

L'évaluation du bilan soulignait une disparité dans la mise en œuvre du fonctionnement des conseils de perfectionnement du champ en fonction des différents secteurs disciplinaires, et les lacunes fréquentes des dossiers sur ce point. Ce dysfonctionnement relatif avait notamment pour conséquence d'amoindrir la participation des étudiants dans le pilotage des formations. En effet, la structuration de ces conseils, instances de réflexion et de prise de décisions, permet théoriquement une réelle participation des étudiants (les conseils sont composés d'au moins 12 membres en licence et au moins 18 membres en master, dont un tiers d'étudiants ou anciens étudiants). La reconfiguration des masters, qui gagnent en cohérence, devrait rendre ce fonctionnement effectif.

L'intégration des étudiants et des diplômés au pilotage des formations est variable. Il faut souligner que l'évaluation des enseignements à l'ESPE est pilotée par un « Observatoire des formations », qui réunit des enseignants, des étudiants et des représentants des services académiques. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche qualité. En outre, l'UFR LSH est dotée d'une Commission des Etudiants, qui rassemble les délégués d'année une semaine avant chaque conseil de gestion, dans chaque discipline (environ 80 étudiants). Les représentants siégeant en conseil de gestion en sont les porte-parole. Mais il importe de créer des dispositifs efficaces et fiables pour mettre en place de façon pérenne les évaluations des enseignements.

La structuration des formations et des mentions du champ ALLSHS respecte globalement le principe de spécialisation progressive ; les mutualisations sont nombreuses en raison de la structuration de l'UFR LSH en trois pôles thématiques. La politique des stages dans les licences professionnelles et de nombreuses mentions de master (comme les mentions *Urbanisme et aménagement*, *Patrimoine et musées*, *Psychologie clinique*, *psychopathologie et psychologie de la santé*, ou encore *Arts de la scène et du spectacle vivant*, par exemple) est rigoureuse (encadrement et évaluations). Les interactions avec le monde socio-économique et socio-culturel sont un point fort du management du champ. Dans ce contexte, la répartition des formations sur trois sites (Chaumont, Reims, Troyes), pensée en termes de valorisation des spécificités de l'URCA, est en mesure de favoriser le rayonnement de l'université.

La gestion de l'ensemble est conçue de façon rationnelle et des commissions intra-composantes assurent un bon fonctionnement logistique (finances, pédagogie, communication, évaluation, notamment). En revanche, les dispositifs relatifs aux évaluations (qu'il s'agisse des enseignements ou des compétences acquises par les étudiants) sont défectueux. L'analyse du champ et les stratégies de remédiation d'ores et déjà apportées pour pallier ses

faiblesses en termes de formations témoignent d'une réelle capacité d'autoévaluation. Les points forts sont bien identifiés (masters de psychologie, master *Géopolitique*, master *Sciences du langage* avec son parcours *Gestion multilingue de l'information*, master *Histoire*) et le projet témoigne d'une première prise en compte efficace des lacunes – notamment pour le pôle Arts du spectacle et patrimoine.

On constate cependant des points de résistance dans le maintien sans restructuration ou évolution de certaines formations pourtant pointées comme fragiles, en raison d'effectifs insuffisants et de faiblesses récurrentes de pilotage. C'est le cas de la licence *Musicologie* et du master qui en assure la poursuite d'étude dans l'établissement.

L'analyse des déficiences en termes d'évaluation (des enseignements, mais aussi des compétences acquises par les étudiants) est réaliste. Mais on s'étonne de l'abandon de certaines pratiques opérationnelles, comme celle du suivi des formations par « l'observatoire pour le suivi de l'insertion professionnelle et l'évaluation » (OSIPE). Ces abandons ne sont pas justifiés et l'annonce de nouveaux dispositifs d'évaluation pour la prochaine accréditation (questionnaires informatisés) est intéressante mais reste à mettre en œuvre.

Dans son ensemble, le champ ALLSHS présente donc des formations bien structurées, dans lesquelles l'enseignement en présentiel (qui combine de façon équilibrée cours magistraux et travaux dirigés) est complété par le recours à une plateforme de cours via le bureau virtuel. Dans les masters MEEF, un carnet de bord informatisé (CBI) au spectre fonctionnel large est disponible : dépôt de comptes-rendus ou rapports, évaluation des compétences numériques. La mention MEEF *Encadrement éducatif* recourt pour sa part à un dispositif hybride distanciel. On note plus largement le dynamisme de l'ESPE en matière de pratiques pédagogiques innovantes. En revanche, l'articulation divisée du parcours *Philosophie* de la mention *Lettres et humanités* en présentiel / distanciel n'est pas très claire. Et l'affichage « humanités numériques » de la mention *Lettres et humanités* est peu convaincant : aucun enseignant-chercheur spécialisé (informatique ou info-com) n'y intervient.

D'autres dispositifs, variés et innovants, caractérisent nombre des formations : intégration des « *master class* » et « *workshop* », ouverture à des approches plurielles – comme dans le cas de la nouvelle licence *Arts du spectacle*, où le dernier semestre est consacré à la conception et à la création d'un spectacle. Ce dernier exemple toutefois est révélateur d'un possible déséquilibre des enseignements au profit de méthodes innovantes : en semestre 6, aucun cours n'est donné à l'URCA.

Un vaste réseau de relations internationales caractérise l'UFR LSH, notamment en raison des formations en langues (LEA, LLCER, *Sciences du langage*, *Langues et sociétés*). Les partenariats sont nombreux et vivants. Les doubles-licences en Allemand doivent être labellisées par l'Université franco-allemande et plus largement, l'accent est porté sur des projets visant à renforcer le rayonnement international des formations : le master *Langues et sociétés* notamment sera associé à l'IDEM de Barcelone et HEC Montréal. Les mentions de l'ESPE travaillent aussi à mettre en œuvre des perspectives internationales avec trois doubles diplômes de master en éducation, formation et développement professionnel (deux universités argentines et une université colombienne).

Le projet est à la fois réaliste, dynamique et constructif, même si certains déséquilibres ou dysfonctionnements perdurent.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Arts du spectacle	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Géographie et aménagement	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	

Histoire	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Langues étrangères appliquées	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	Le gain d'attractivité lié à l'ouverture de deux doubles licences <i>Allemand-lettres</i> et <i>Allemand-histoire</i> , en plus d'un parcours type dans cette licence LLCER, est à surveiller compte tenu des flux dans cette discipline et devra faire l'objet d'un bilan d'étape.
Lettres	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Musicologie	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	En l'absence d'éléments nouveaux dans le projet attestant d'une prise en compte des recommandations faites à l'issue de l'évaluation du bilan (parcours, pilotage), cette formation ne devrait pas être reconduite en l'état.
Philosophie	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Psychologie	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Sciences de l'éducation	L	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Métiers du design	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Bois et ameublement	LP	Université de Reims Champagne-Ardenne	En dépit du changement de champ suggéré à l'issue de l'évaluation du bilan, cette formation souffre toujours d'une absence de pilotage par l'Université. Elle devrait faire l'objet d'un bilan d'étape.
Arts de la scène et du spectacle vivant	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Géopolitique	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Histoire	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Sciences du langage	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Lettres et humanités	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Psychologie sociale, du travail et des organisations	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Patrimoines et musées	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Urbanisme et aménagement	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Musicologie	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	La question de l'ancrage institutionnel passé de la musicologie au niveau master, entre l'URCA et l'UPJV, reste complexe. Dans ce contexte, le projet de master rémois est problématique dans la mesure où l'organisation prévue (mutualisation des deux années) ne correspond pas aux attendus d'un master.
Langues et sociétés	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Premier degré	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Second degré	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Encadrement éducatif	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Pratiques et ingénierie de la formation	M	Université de Reims Champagne-Ardenne	

Observations de l'établissement

Reims, le 15 septembre 2017

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport du champ de formation Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales - ALLSHS - pour le prochain contrat

Monsieur le Président,

L'université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont évalué notre projet concernant le champ de formation ALLSHS. Les remarques qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Quelques éléments nous semblent toutefois importants à préciser dès à présent.

S'agissant du calendrier de mise en œuvre de la licence *Sciences de l'éducation*, le choix d'une ouverture de la L3 dès 2018, puis seulement de la L1 en 2019, correspond à la possibilité de répondre au vivier potentiel d'étudiants existant en matière de reprise ou de poursuite d'études. Ce choix permet également, dans le contexte du plan de rétablissement de l'équilibre financier de l'université, de prévoir une montée en charge progressive des moyens nécessaires au fonctionnement de cette licence.

Par ailleurs, le rapport indique que « Le master MEEF encadrement Educatif offre, quant à lui, une mutualisation de parcours à hauteur de 80%, ce qui est également contre productif. » Nous tenons à préciser que la mutualisation concernant le M2 correspond au cadrage national des formations qui prévoit que les étudiants non lauréats du concours en M1 doivent avoir la possibilité de terminer leur master et de repasser le concours.

La demande d'accréditation du parcours Allemand de la licence LLCER a pour objet de pouvoir accréditer les doubles licences *Histoire-allemand* et *Lettres-allemand*. Mais ce parcours ne sera pas ouvert en tant que tel, les étudiants souhaitant s'orienter vers l'allemand devront choisir entre l'une des deux doubles licences.

S'agissant de la licence et du master *Musicologie*, en mettant en perspective ce cursus par rapport à l'offre proposée par l'UFR Lettres et sciences humaines, aux forces disponibles, aux conventions avec le conservatoire à rayonnement régional de Reims et à l'attractivité, une intégration sous forme de parcours dans la licence *Arts du spectacle* et dans le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* semble plus pertinente. Nous envisageons même de demander ces deux mentions sous l'intitulé *Arts*, ce qui permettrait une inclusion plus naturelle de la musicologie voire d'autres formes artistiques à l'avenir.

La demande concernant le master *Lettres et humanités* a également évolué. En effet, et en accord avec l'avis du comité Hcéres, il nous semble opportun de renforcer le pôle humanités numériques de cette formation et des contacts ont été pris en ce sens. De plus, la demande séparée d'une mention de master *Philosophie* nous paraît plus appropriée.

Enfin, s'agissant de la LP *Bois et ameublement*, dont nous convenons que son ancrage universitaire est plutôt faible, et compte tenu de la création des grades de licence en design, nous poursuivons les discussions afin de faire le meilleur choix possible pour les étudiants.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ